

REGIONS | Mis à jour le mardi 19 février 2013 à 12h51

SWL: Alain Rosenoer inquiété, les avocats de Nollet "examinent" la situation

Images



Alain Rosenoer, le directeur général de la SWL.

Mots clés

- Corruption,
- SWL,
- société wallonne du logement

Le parquet général de Mons vient de boucler le dossier IFCA, instruit depuis 2006. Il demande le renvoi en correctionnelle du directeur général de la Société Wallonne du Logement, Alain Rosenoer, et de plusieurs fonctionnaires wallons dans une affaire de corruption présumée. Le ministre wallon du Logement, Jean-Marc Nollet, a pris connaissance de l'information et a demandé à ses avocats d'examiner la situation pour déterminer ce qu'il y avait lieu de faire.

Le cabinet du ministre n'a pas fait d'autres commentaires.

Le directeur général de la SWL, Alain Rosenoer, devra prochainement comparaître devant la chambre du conseil dans le dossier IFCA SA, du nom d'une société cambiste au centre d'une affaire de corruption présumée, indique Marianne Belgique sur son blog.

En 2006, une instruction avait été ouverte à Charleroi à propos des fonds de pension de la Ville de Charleroi et de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC). En 2000, Dexia avait été subitement remplacée par la petite société cambiste IFCA SA pour gérer ces fonds d'un montant de 35 millions. Ils avaient été transférés en "branche 23" de la Société Générale de Paris, un placement plus risqué que celui proposé par Dexia.

Selon le réquisitoire du parquet général, les deux administrateurs de l'IFCA, Daniel Wautelet et Raymond Thibeau, ont touché des commissions "d'apporteurs d'affaires" de 1,6 million d'euros, transférées sur des comptes en Suisse et aux Bahamas.

D'autres commissions, d'au moins 2,4 millions d'euros, ont été versés aux cambistes "afin de les remercier pour la vente de certains produits financiers à la SWL et à la Société wallonne du crédit social", indique Marianne Belgique.

Dans le même temps, une quinzaine de fonctionnaires auraient reçu des cadeaux tels que des voyages au ski, des essuies Hermès et des hébergements en Suisse, offerts par la société Risk Management Group (RMG), basée en Suisse. En échange, ces fonctionnaires auraient usé de leur influence pour favoriser RMG.

Selon le parquet général, Alain Rosenoer n'aurait pas reçu d'avantages mais aurait permis au gérant de RMG de participer à des réunions internes à la SWL, lui permettant d'obtenir des informations sur des marchés publics et ainsi d'influencer des appels d'offres.

Alain Rosenoer n'a pas été inculpé par le juge d'instruction, contrairement aux deux cambistes de l'IFCA. Le parquet le fait citer directement devant la chambre du conseil et demande son renvoi devant le tribunal correctionnel. Un écueil judiciaire qui, politiquement, pourrait avoir des conséquences puisque, récemment, le directeur général de la SWL avait été désavoué par Jean-Marc Nollet, son ministre de tutelle, suite à la publication d'un audit sur la gestion des ressources humaines au sein de cet organisme.

Belga